

L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.

Décret n° 2025-339 du 30 juillet 2025.

M. **MIMIESSE MONAMOU (Jile Florient)**, maître de conférences agrégé en hépatologie et gastroentérologie, est nommé directeur du programme élargi de vaccination.